

→ Egalité professionnelle Homme / Femme

Réf : EHF

Objectif

Sensibilisation aux techniques et outils de contrôle de l'égalité professionnelle

Décrypter la loi sur l'égalité professionnelle hommes/femmes

Faire le point sur vos obligations à partir du 1er janvier 2012

Bénéficier d'outils pour négocier un accord d'entreprise ou construire un plan d'action en faveur de l'égalité hommes/femmes

Arrêter de payer des pénalités (1 % de la masse salariale).

Public

Responsables et directeurs des ressources humaines

Pédagogie

Notre pédagogie est basée sur :

la Pédagogie Par Objectifs (PPO)

la mise en pratique de cas professionnels

Durée

2 jours (soit 14 heures)

Prix

Inter : 560 € HT/jour (soit 1120 € HT pour 2 jours)

Intra : Nous consulter

Egalité Homme/Femme – le cadre légal et les indicateurs sociaux

Droits, devoirs et sanctions dans le cadre de discrimination

Les textes de référence du Code du Travail

Les nouveaux dispositifs légaux pour l'égalité professionnelle

Déchiffrage de la loi sur "la représentativité équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle"

Cas de jurisprudence

Mise en place des données chiffrées

Connaître les sanctions et les risques encourus

Comprendre le mécanisme de la pénalité financière : calcul, minoration ou majoration...

Connaître les exceptions et savoir dans quels cas une entreprise peut-être exonérée

Qui va contrôler, quand et comment ?

Construction des indicateurs pertinents :

Effectifs : répartition par CSP, par contrats de travail, dans la pyramide des âges

Répartition des effectifs dans la durée et l'organisation du travail

Rémunération

Accès à la formation

Conditions de travail

Promotion et évolution de carrière

Mobilité

Critères d'embauche

Harcèlement sexuel et moral et attitudes sexistes

Mixité dans les instances de décision

Les différents acteurs dans l'entreprise pour le respect de l'égalité professionnelle

Les accords professionnels

Analyse des résultats et mise en place du plan d'action correctif ou/et préventif

Mise en place des entretiens individuels et analyse